

**Septembre 2019**



**Premiers pas**

**dans la vie active des jeunes issus**

**de la formation professionnelle**

L'INFPC mène des travaux de veille et de développement en matière de formation à travers l'Observatoire de la formation. Les données MENJE et CEDIES utilisées dans cette publication ont été mises à disposition conformément aux autorisations de la CNPD 220/2012 et 225/2014. Les données IGSS utilisées dans cette publication ont été mises à disposition dans le cadre de la Luxembourg Microdata Plateform on Labour and Social Protection gérée par l'Inspection générale de la sécurité sociale. Les résultats et avis formulés dans cette publication n'engagent que l'auteur et ne reflètent en aucun cas les opinions du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, du Centre de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur ou de l'Inspection générale de la sécurité sociale.

# Préambule

Depuis sept ans, sous l'impulsion du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et des chambres professionnelles, l'Observatoire de la formation déploie le dispositif longitudinal TEVA, pour « Transition École-Vie Active », qui s'attache à étudier l'accès à l'emploi des jeunes à l'issue de leur formation initiale.

Les résultats produits par ce dispositif doivent permettre aux acteurs publics et partenaires sociaux de mieux définir les formations de demain et les politiques de soutien à l'emploi des jeunes [E. Quenson, Céreq Enquêtes n°1, octobre 2017, 76 p.].

En s'appuyant sur les bases de données administratives du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), du Centre de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur (CEDIES) et de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS), un calendrier qui décrit, jour par jour, la situation des jeunes sur trois ans permet d'analyser leur début de carrière sur le plan de l'insertion professionnelle aussi bien que sur celui de la qualité des emplois occupés.

Sept générations de jeunes sortants de l'enseignement secondaire ont été suivies. Cette septième édition de l'étude TEVA s'intéresse à l'intégration professionnelle jusqu'en 2017 des jeunes ayant terminé un cursus complet organisé dans le cadre de la formation professionnelle initiale, l'année scolaire 2013/2014.

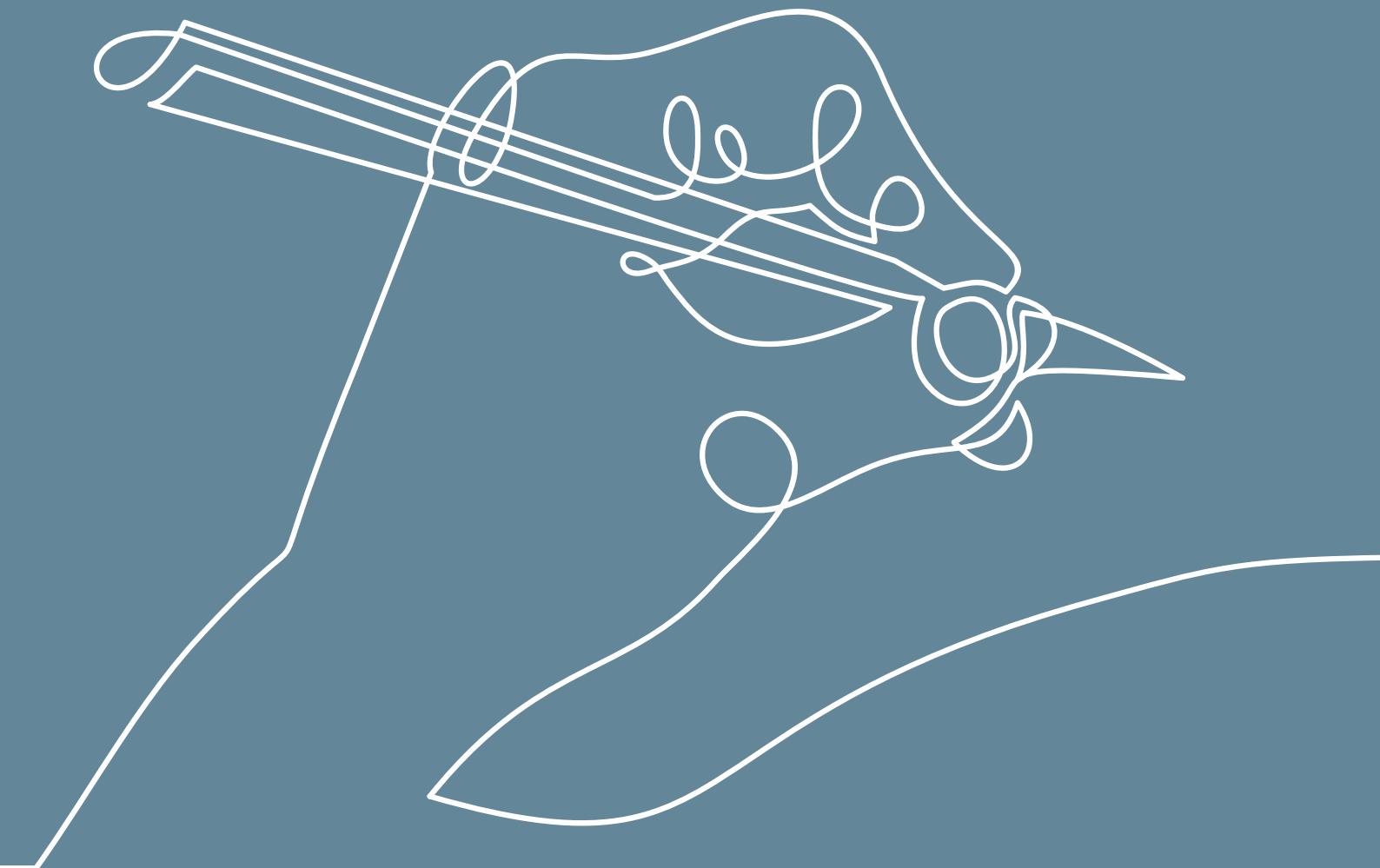
Les disparités qui existent dans le début de carrière de ces jeunes sont mises en lumière selon qu'ils ont obtenu ou non leur diplôme avant d'entrer dans la vie active, selon le genre quand ils sortent diplômés et selon le certificat ou le diplôme obtenu. Ainsi, les diplômés accèdent deux fois plus vite à l'emploi que les non-diplômés. L'emploi à temps partiel marque plus le parcours des femmes diplômées que celui des hommes diplômés. Trois ans après la sortie de l'école, les détenteurs d'un diplôme d'aptitude technique et professionnelle ont plus de chances de disposer d'un CDI quand ils sont en emploi que les techniciens diplômés et les détenteurs d'un certificat de capacité professionnelle.

Ces quelques disparités témoignent de l'impact de la réussite scolaire, du genre, ainsi que des certificats et diplômes obtenus sur l'accès à l'emploi. Elles se doivent d'être modérées en fonction du métier ou de la profession que les jeunes se sont préparés à exercer tout au long de leur formation. Le baromètre interactif TEVA rend compte de l'accès à l'emploi par métier et par profession, en 17 indicateurs ([www.teva-barometre.lu](http://www.teva-barometre.lu)).

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>page 3</b>
<b>Génération TEVA 2014-2017</b>	<b>page 5</b>
De qui parle-t-on ?	page 6
De quoi parle-t-on ?	page 7
<b>La réussite scolaire, facteur d'insertion</b>	<b>page 8</b>
Parcours d'insertion	page 9
Le premier emploi	page 10
L'emploi sur trois ans	page 11
L'emploi trois ans après	page 11
Type d'emploi	page 12
Temps de travail	page 13
Rémunération	page 14
<b>Hommes et femmes diplômés, égalité des chances ?</b>	<b>page 15</b>
Parcours d'insertion	page 16
Le premier emploi	page 17
L'emploi sur trois ans	page 18
L'emploi trois ans après	page 18
Type d'emploi	page 19
Temps de travail	page 20
Rémunération	page 21
<b>Focus sur le premier emploi selon le diplôme obtenu</b>	<b>page 22</b>
Avant le premier emploi	page 23
Distribution du temps d'accès au premier emploi	page 23
Nature du premier emploi	page 24
Après le premier emploi	page 26
<b>L'insertion professionnelle selon le diplôme obtenu</b>	<b>page 27</b>
Parcours d'insertion	page 28
Le premier emploi	page 29
L'emploi sur trois ans	page 30
L'emploi trois ans après	page 30
<b>Zoom sur la qualité de l'emploi selon le diplôme obtenu</b>	<b>page 31</b>
Type d'emploi	page 32
Temps de travail	page 34
Rémunération	page 35

# Introduction



L'étude Transition École - Vie Active (TEVA), menée par l'Observatoire de la formation, apporte un éclairage sur le début de carrière des élèves, à partir de leur sortie de l'école.

La présente publication se concentre sur l'accès à l'emploi des jeunes ayant terminé un cursus complet organisé dans le cadre de la **formation professionnelle initiale**, l'année scolaire 2013/2014.

Elle comporte six parties.

**La première partie** concerne la description de la population d'analyse. Au total, 1 257 jeunes passent de l'école à la vie active, l'année scolaire 2013/2014, dont 87 % sont diplômés. Parmi ces jeunes, 66 % ont suivi une formation menant à un Diplôme d'Aptitude Professionnelle et à un Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle (DAP / CATP). Ils sont 27 % à avoir préparé une formation de technicien (DT) et 7 % une formation menant à un Certificat de Capacité Professionnelle et à un Certificat de Capacité Manuelle (CCP / CCM). La part des hommes parmi les diplômés à l'étude s'élève à 60 %.

**La deuxième partie** porte sur l'analyse d'impact de la réussite scolaire. Au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, les diplômés de la formation professionnelle accèdent plus rapidement à l'emploi et le conservent plus longtemps que les non-diplômés. Quand ils sont en emploi, les diplômés sont plus souvent sous CDI, moins souvent à temps partiel et sont mieux rémunérés que les non-diplômés.

**La troisième partie** propose une comparaison de l'insertion professionnelle et de la qualité des emplois occupés par les diplômés selon le genre. Au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, les hommes diplômés s'insèrent mieux que les femmes diplômées. La qualité des emplois occupés est comparable, sauf en ce qui concerne le temps de travail : les femmes diplômées passent 2,5 mois de plus que les hommes diplômés en emploi à temps partiel, au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école.

Les trois parties suivantes se focalisent sur l'accès à l'emploi selon le certificat ou le diplôme obtenu.

**La quatrième partie** porte sur le premier emploi. Les détenteurs d'un DAP / CATP accèdent plus rapidement à l'emploi que les autres diplômés (CCP / CCM et DT). Le premier emploi intervient directement après la sortie de l'école pour 68 % des détenteurs d'un DAP / CATP, pour 55 % des détenteurs d'un CCP / CCM et pour 33 % des techniciens diplômés (DT). Les emplois

sous contrat à durée indéterminée comptent pour plus de la moitié des premiers emplois occupés par les détenteurs d'un DAP / CATP et d'un CCP / CCM, contre un peu plus d'un tiers de ceux occupés par les détenteurs d'un DT. Le salaire moyen à la première embauche fluctue entre 12,5 et 14 euros de l'heure selon le titre obtenu.

**La cinquième partie** se concentre sur l'insertion professionnelle. La part des jeunes en emploi progresse au fil des trois années qui suivent la sortie de l'école, quel que soit le diplôme ou le certificat obtenu. Elle passe, en particulier, de 33 % à 70 % parmi les détenteurs d'un DT au cours de la première année qui suit leur sortie de l'école. Les élèves ayant obtenu un DAP / CATP se maintiennent dans l'emploi plus longtemps, 30 mois sur les 36 premiers mois de vie active, contre 24 mois pour les détenteurs d'un CCP / CCM et d'un DT. Trois ans après la sortie de l'école, plus de huit détenteurs d'un DAP / CATP sur dix sont en emploi, contre un peu moins parmi les détenteurs d'un CCP / CCM et d'un DT, les reprises d'études étant plus marquées parmi ces derniers.

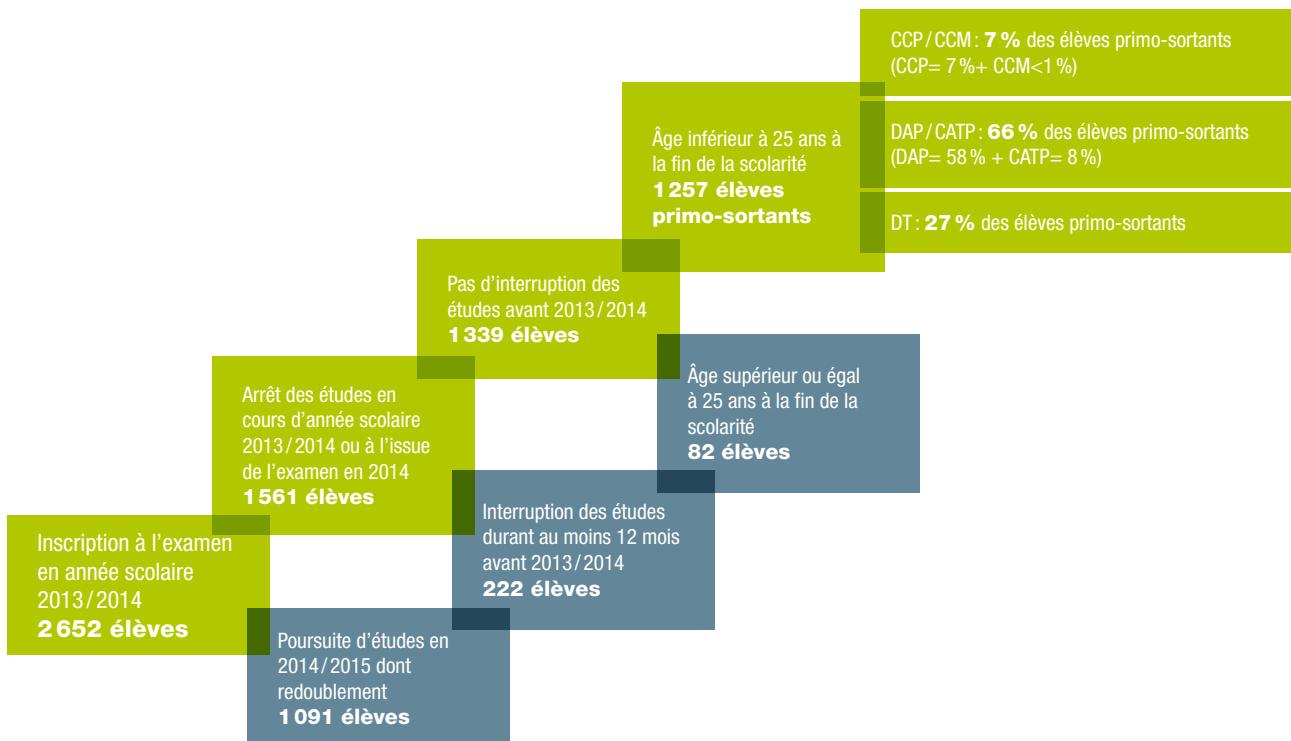
Enfin, **la sixième partie** est centrée sur la qualité de l'emploi. La part des diplômés en emploi sous contrat à durée indéterminée progresse au fil des trois années qui suivent la sortie de l'école. La plus forte augmentation concerne les détenteurs d'un DT : + 31 points de pourcentage en l'espace de trois ans. La part de l'emploi à temps plein est relativement stable sur 36 mois. Trois ans après la sortie de l'école, 9 % des détenteurs d'un DT travaillent à temps partiel, contre respectivement 12 % et 13 % des élèves ayant obtenu un DAP / CATP et un CCP / CCM. Quant à la rémunération, elle se situe le plus souvent entre 1,02 et 1,5 fois le salaire social minimum horaire pour travailleurs non qualifiés.

# Génération TEVA

## 2014-2017



# De qui parle-t-on ?



Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

L'étude TEVA 2014-2017 vise à explorer les trois premières années de la carrière professionnelle des élèves à partir de leur sortie de l'école, en 2013/2014.

L'ensemble des certificats et diplômes de la formation professionnelle sont étudiés :

- le **CITP**, Certificat d'Initiation Technique et Professionnelle
- le **CCM**, Certificat de Capacité Manuelle,
- le **CCP**, Certificat de Capacité Professionnelle,
- le **CATP**, Certificat d'Aptitude Technique et Professionnelle,
- le **DAP**, Diplôme d'Aptitude Professionnelle,
- le **DT**, Diplôme de Technicien.

Suite à la loi du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle, le CITP et le CCM sont remplacés par le CCP et le CATP par le DAP.

Le CCM et le CCP sont regroupés dans le cadre de cette étude, le CATP et le DAP également.

Au total, **1 257 des 2 652 élèves** enregistrés pour l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme organisé dans la cadre de la formation professionnelle font l'objet de l'étude. Ce sont les **primo-sortants** : ils sortent pour la première fois de l'école en cours d'année scolaire 2013/2014 ou à l'issue de l'examen en 2014.

**87 % des primo-sortants sont diplômés\* et 13 % sont non-diplômés.**

**Parmi les primo-sortants diplômés, 60 % sont des hommes et 40 % des femmes.**

\* Détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme de la formation professionnelle à l'issue de l'examen en 2014 ou suite à la validation de modules de rattrapage avant le 31/03/2015.

## De quoi parle-t-on ?

Le parcours de chaque élève à l'étude se caractérise par la succession de périodes d'emploi sous CDI, d'emploi sous CDD, d'emploi aidé, de chômage, d'inactivité, de reprise d'études et de situation « autre » au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école.

### **Sont en situation d'emploi**, les jeunes en :

- contrat à durée indéterminée (CDI), y compris les aidants (conjoint ou aidant pour les travailleurs intellectuels indépendants, les indépendants ou les agriculteurs),
- contrat à durée déterminée (CDD), y compris<sup>1</sup> ceux en intérim (contrat d'intérimaire) et en emploi saisonnier,
- emploi aidé, un emploi supporté par une aide ou une mesure en faveur de l'emploi. Seules certaines aides et mesures en faveur de l'emploi sont concernées<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> y compris les agents appartenant au pool des assistants pédagogiques.

<sup>2</sup> AIP : Activités d'insertion professionnelle / CAE : Contrat appui-emploi / CIE : Contrat d'initiation à l'emploi / OTI : Occupation temporaire indemnisée / SP : Stage de professionnalisation.

### **Sont en situation de chômage** (indemnisé), les jeunes

bénéficiant :

- de l'assurance chômage,
- du revenu minimum garanti,
- d'une mesure de formation (formations proposées par l'Adem et service volontaire).

**Sont en situation d'inactivité**, les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni enregistrés à l'Adem comme indemnisés, ni en reprise d'études, mais pour lesquels un enregistrement figure dans les fichiers de la sécurité sociale pour cause, par exemple, d'assurance volontaire ou de coassurance. La situation d'inactivité comprend donc les demandeurs d'emploi inscrits à l'Adem, mais non encore indemnisés. La structure actuelle des fichiers de données ne permet pas d'isoler ces derniers.

### **Sont en situation de reprise d'études**, les jeunes identifiés

par leur réapparition dans le fichier du MENJE plus d'un an après leur sortie de ces fichiers, par la perception d'allocations familiales lorsqu'ils poursuivent leurs études, par la perception d'une aide financière pour études supérieures versée par le CEDIES ou par un apprentissage pour adultes<sup>3</sup>.

**Sont dans une situation « autre »**, les jeunes pour lesquels l'information n'est disponible ni dans le fichier de l'IGSS ni dans ceux du MENJE et du CEDIES.

<sup>3</sup> L'apprentissage pour adultes est une mesure de formation à charge du fonds pour l'emploi. Il offre aux personnes enregistrées à l'Adem, une opportunité de terminer, de compléter ou d'acquérir une formation professionnelle par le système de l'apprentissage en alternance et aboutit, selon le métier ou la profession, à un CCP, un DAP ou un DT.

# **La réussite scolaire, facteur d'insertion**

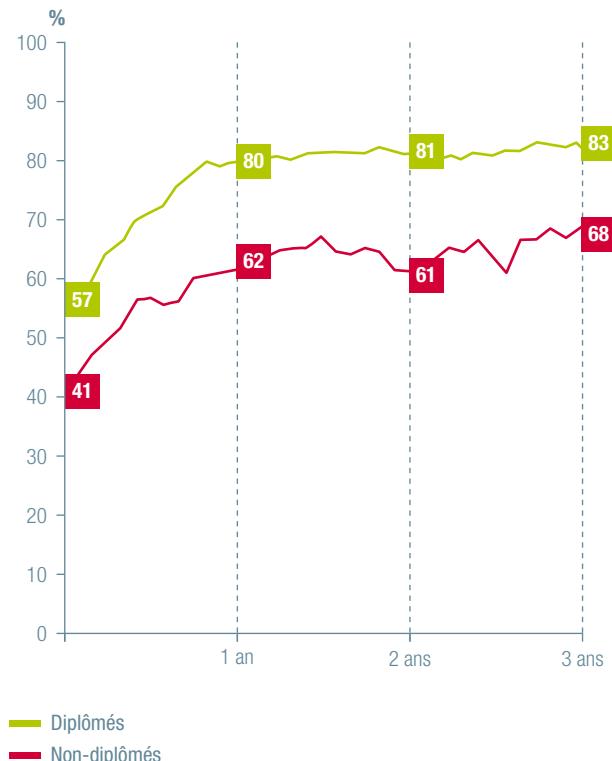


# Le diplôme, atout pour l'insertion professionnelle

## Parcours d'insertion

Durant les trois années qui suivent la sortie de l'école, la part des diplômés de la formation professionnelle (FP) en emploi est toujours supérieure à celle des non-diplômés.

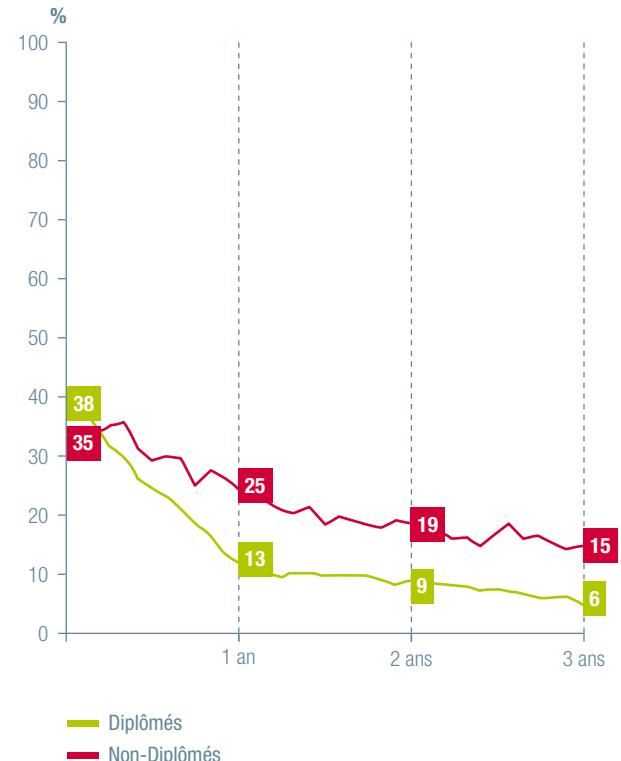
**Évolution de la part des jeunes en emploi au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon la réussite scolaire (en %) - FP**



Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

Le parcours sur trois années des non-diplômés est plus marqué par le chômage et l'inactivité que celui des diplômés.

**Évolution de la part des jeunes au chômage et en situation d'inactivité au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon la réussite scolaire (en %) - FP**



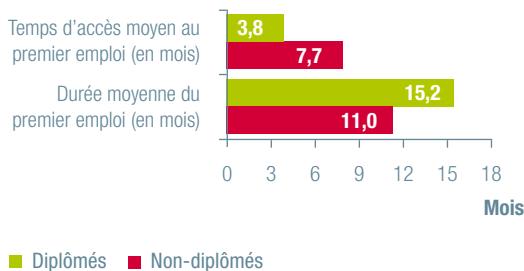
Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

## Le premier emploi

57 % des diplômés de la formation professionnelle (FP) sont en emploi dès leur sortie de l'école, contre 41 % des non-diplômés.

Les diplômés mettent, en moyenne, 4 mois pour trouver leur premier emploi à partir de la sortie de l'école. Il dure, en moyenne, 15 mois.

### Temps d'accès moyen et durée moyenne du premier emploi selon la réussite scolaire (en mois) - FP



Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

Les non-diplômés mettent, en moyenne, 8 mois pour trouver leur premier emploi à partir de la sortie de l'école. Il dure, en moyenne, 11 mois.

Après quatre mois, 25 % des diplômés sont encore à la recherche de leur premier emploi, contre 39 % des non-diplômés.

### Répartition des jeunes quatre mois après la sortie de l'école selon la réussite scolaire et l'accès au premier emploi (en %) - FP

Réussite scolaire	Temps d'accès au premier emploi		Total
	4 mois et -	+ de 4 mois	
Diplômés	75	25	100
Non-diplômés	61	39	100

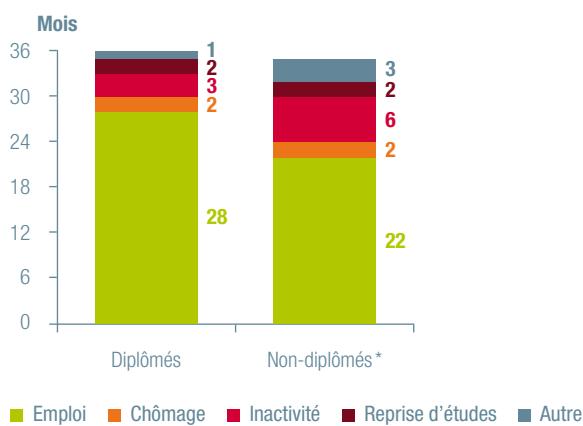
Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

## L'emploi sur trois ans

Les diplômés de la formation professionnelle (FP) passent, en moyenne, 28 des 36 premiers mois de vie active en emploi, contre 22 mois pour les non-diplômés.

Les diplômés cumulent, en moyenne, 5 mois de chômage et d'inactivité, contre 8 mois pour les non-diplômés.

### Distribution du temps selon la réussite scolaire et la situation vécue (en mois) - FP



\* La somme est différente de 36 mois en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

34 % des diplômés connaissent en permanence l'emploi au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, contre 18 % des non-diplômés.

Parmi les non-diplômés, 27 % cumulent moins d'un an en emploi, contre 12 % parmi les diplômés. 10 % des non-diplômés n'occupent aucun emploi au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, contre 3 % des diplômés.

### Part des jeunes ayant cumulé trois ans en emploi, moins d'un an en emploi et part des jeunes n'ayant connu aucun emploi selon la réussite scolaire (en %) - FP

Temps passé en emploi	Réussite scolaire	
	Diplômés	Non-diplômés
Emploi permanent (3 ans en emploi)	34,2	18,4
Éloigné de l'emploi (moins d'1 an en emploi)	12,2	27,0
Aucun emploi	3,0	10,4

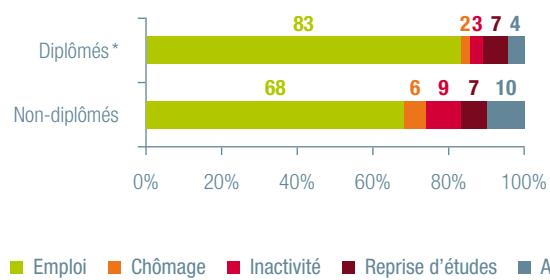
Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

## L'emploi trois ans après

Trois ans après la sortie de l'école, 83 % des diplômés de la formation professionnelle (FP) sont en emploi, contre 68 % des non-diplômés.

La part des diplômés en situation de chômage et d'inactivité s'élève à 6 %, contre 15 % parmi les non-diplômés.

### Répartition des jeunes trois ans après la sortie de l'école selon la réussite scolaire et la situation vécue (en %) - FP



\* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

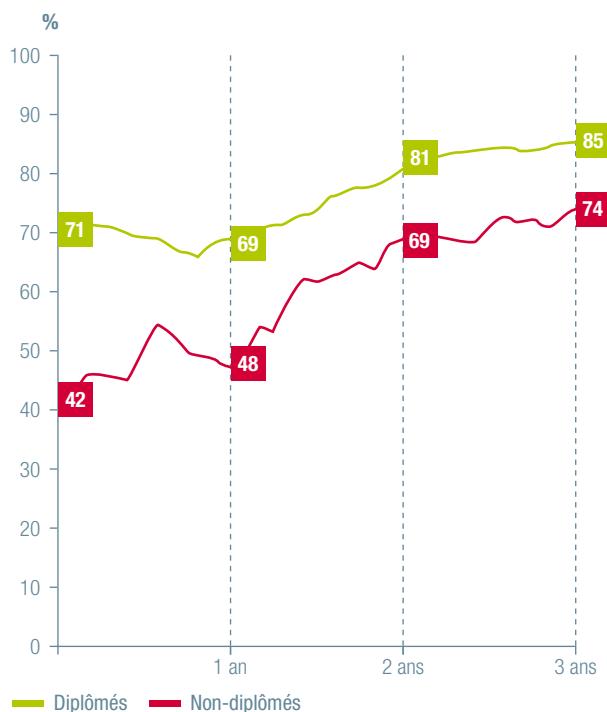
Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

# Le diplôme, garantie pour un emploi de qualité

## Type d'emploi

Durant les trois années qui suivent la sortie de l'école, la part des diplômés de la formation professionnelle (FP) en emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI) est toujours supérieure à celle des non-diplômés.

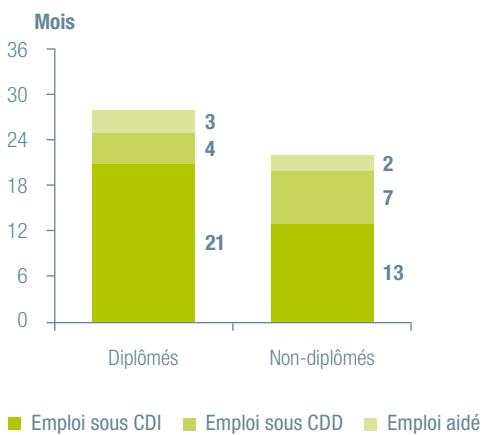
### Évolution de la part de l'emploi sous CDI au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon la réussite scolaire (en %) - FP



Les emplois sous CDI comptent pour 71 % des emplois occupés par les diplômés directement après la sortie de l'école, contre 42 % de ceux occupés par les non-diplômés.

Les diplômés passent, en moyenne, 21 des 36 premiers mois de vie active en emploi sous CDI, contre 13 mois pour les non-diplômés.

### Distribution du temps selon la réussite scolaire et le type d'emploi occupé (en mois) - FP



Les diplômés cumulent, en moyenne, 4 mois d'emploi sous contrat à durée déterminée (CDD), contre 7 mois pour les non-diplômés.

Les non-diplômés occupent, en moyenne, 5,1 emplois sous CDD au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, contre 3,3 pour les diplômés.

### Nombre moyen d'emplois\* occupés au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon la réussite scolaire et le type d'emploi - FP

Réussite scolaire	Type d'emploi			Total
	CDI	CDD	Emploi aidé	
Diplômés	1,5	3,3	1,1	<b>3,0</b>
Non-diplômés	1,5	5,1	1,0	<b>4,7</b>

\* Nombre d'épisodes d'emploi de type X divisé par le nombre de sortants ayant connu au moins un emploi de type X au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école.

Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

Trois ans après la sortie de l'école, les emplois sous CDI comptent pour 85 % des emplois occupés par les diplômés et pour 74 % de ceux occupés par les non-diplômés.

#### Répartition des emplois occupés trois ans après la sortie de l'école selon la réussite scolaire et le type d'emploi (en %) - FP

Réussite scolaire	Type d'emploi			Total
	CDI	CDD	Emploi aidé	
Diplômés	85,4	10,3	4,3	100
Non-diplômés	73,9	20,7	5,4	100

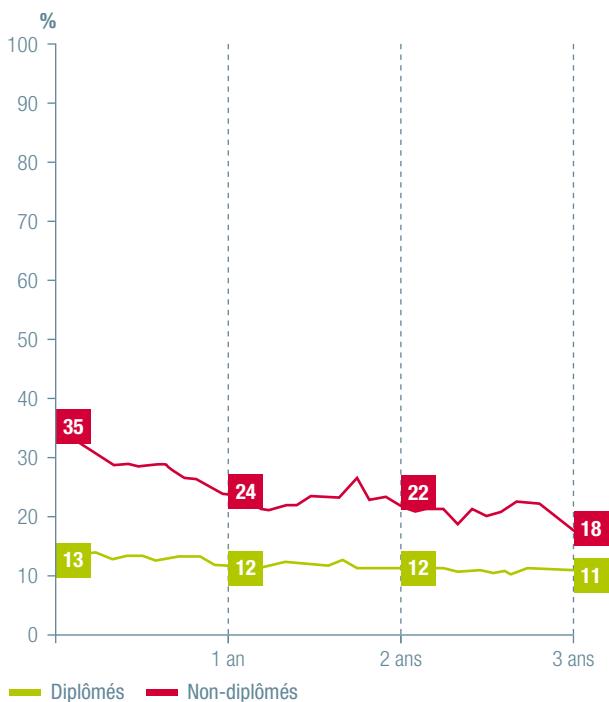
Source : Observatoire de la formation.

Données MENJE-IGSS-CEDIES

#### Temps de travail

Durant les trois années qui suivent la sortie de l'école, la part des diplômés issus de la formation professionnelle (FP) en emploi à temps partiel est toujours inférieure à celle des non-diplômés.

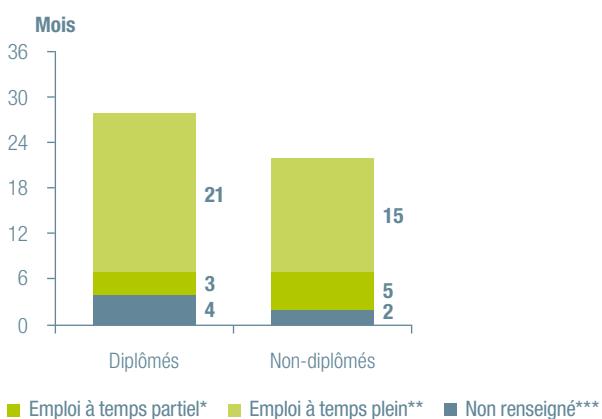
#### Évolution de la part de l'emploi\* à temps partiel\*\* au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon la réussite scolaire (en %) - FP



Le temps partiel concerne 13 % des emplois occupés par les diplômés directement après la sortie de l'école, contre 35 % pour les non-diplômés.

Les diplômés cumulent, en moyenne, 3 mois d'emploi à temps partiel, contre 5 mois pour les non-diplômés.

#### Distribution du temps passé en emploi selon le diplôme obtenu et le temps de travail (en mois) - FP



Source : Observatoire de la formation

Données MENJE-IGSS-CEDIES

Trois ans après la sortie de l'école, le temps partiel est moins présent parmi les diplômés en emploi que parmi les non-diplômés en emploi, 11 % contre 18 %.

\* Hors emploi aidé, hors indépendants et aidants. \*\* À moins de 90 % du temps de travail légal.

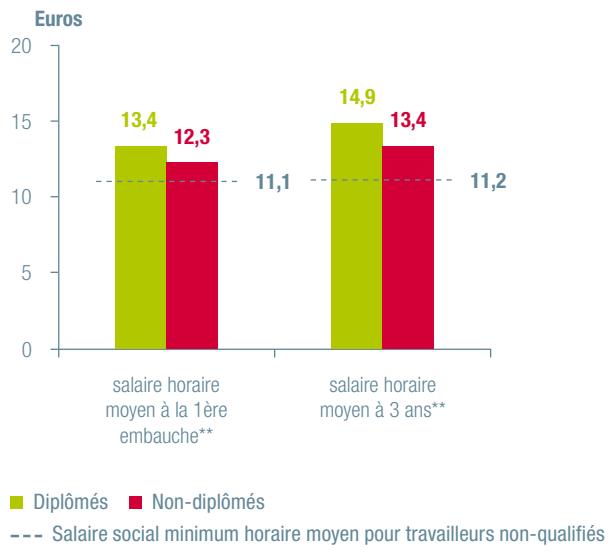
Source : Observatoire de la formation. Données MENJE-IGSS-CEDIES

## Rémunération

Le salaire horaire moyen à la première embauche suivant la sortie de l'école s'élève à 13,4 euros pour les diplômés de la formation professionnelle (FP), contre 12,3 euros pour les non-diplômés.

Trois années après la sortie de l'école, les diplômés perçoivent, en moyenne, 14,9 euros de l'heure, contre 13,4 euros de l'heure pour les non-diplômés.

**Salaire horaire\* moyen selon la réussite scolaire (en euros) - FP**



\* Salaire horaire = salaire brut divisé par nombre d'heures travaillées en début de contrat.  
\*\* Hors emploi aidé, hors indépendants et aidants.

Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

# **Hommes et femmes diplômés, égalité des chances ?**

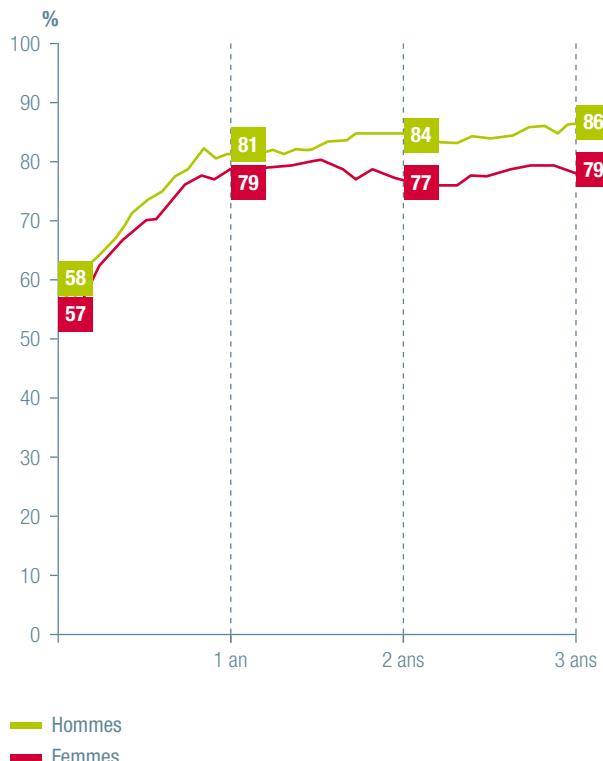


# L'insertion professionnelle favorable aux hommes

## Parcours d'insertion

Durant les trois années qui suivent la sortie de l'école, la part des hommes diplômés de la formation professionnelle (FP) en emploi est toujours supérieure à celle des femmes diplômées de la FP.

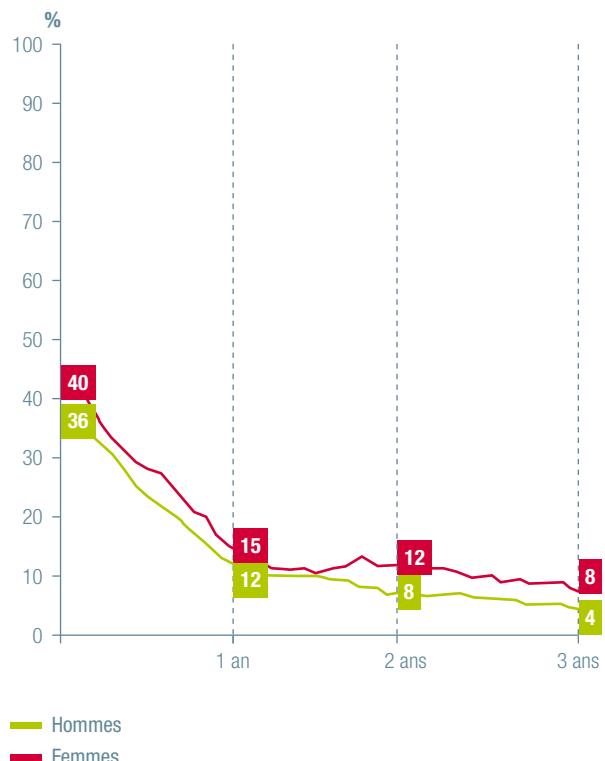
**Évolution de la part des diplômés en emploi au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon le genre (en %) - FP**



Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

Le chômage et l'inactivité marquent relativement plus le parcours sur trois années des femmes diplômées que celui des hommes diplômés.

**Évolution de la part des diplômés au chômage et en situation d'inactivité au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon le genre (en %) - FP**



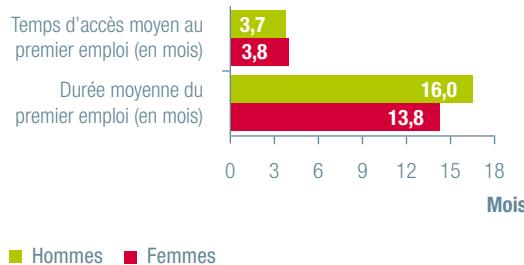
Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

## Le premier emploi

58 % des hommes diplômés de la formation professionnelle (FP) sont en emploi dès leur sortie de l'école, contre 57 % des femmes diplômées.

Les hommes et les femmes diplômés mettent, en moyenne, 4 mois pour trouver leur premier emploi à partir de la sortie de l'école. Il dure, en moyenne, 16 mois pour les hommes diplômés.

**Temps d'accès moyen et durée moyenne du premier emploi des diplômés selon le genre (en mois) - FP**



Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

Pour les femmes diplômées le premier emploi dure, en moyenne, 14 mois.

Après quatre mois, 26 % des hommes diplômés sont encore à la recherche de leur premier emploi, contre 24 % des femmes diplômées.

**Répartition des diplômés quatre mois après la sortie de l'école selon le genre et l'accès au premier emploi (en %) - FP**

Genre	Temps d'accès au premier emploi		Total
	4 mois et -	+ de 4 mois	
<b>Hommes</b>	73,9	26,1	<b>100</b>
<b>Femmes</b>	75,6	24,4	<b>100</b>

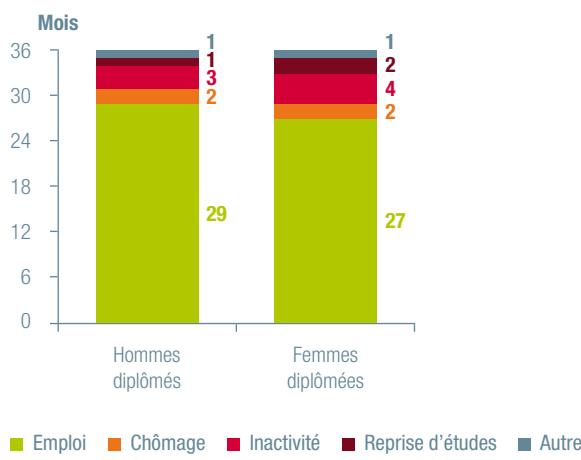
Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

## L'emploi sur trois ans

Les hommes diplômés de la formation professionnelle (FP) passent, en moyenne, 29 des 36 premiers mois de vie active en emploi, contre 27 mois pour les femmes diplômées.

Les hommes diplômés cumulent, en moyenne, 5 mois de chômage et d'inactivité, contre 6 mois pour les femmes diplômées.

### Distribution du temps selon le genre et la situation vécue (en mois) - FP



Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

37 % des hommes diplômés connaissent en permanence l'emploi au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, contre 30 % des femmes diplômées.

Parmi les femmes diplômées, 14 % cumulent moins d'un an en emploi, contre 11 % parmi les hommes diplômés.

3 % des hommes et des femmes diplômés n'occupent aucun emploi au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école.

### Part des diplômés ayant cumulé trois ans en emploi, moins d'un an en emploi et part des diplômés n'ayant connu aucun emploi selon le genre (en %) - FP

Temps passé en emploi	Genre	
	Hommes	Femmes
Emploi permanent (3 ans en emploi)	37,0	30,0
Éloigné de l'emploi (moins d'1 an en emploi)	10,9	14,3
Aucun emploi	3,0	3,0

Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

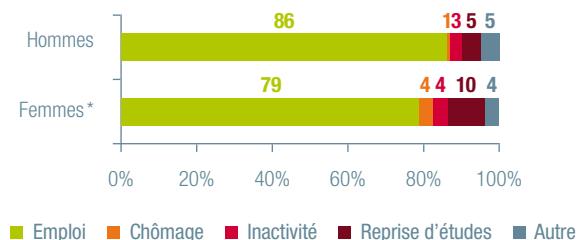
## L'emploi trois ans après

Trois ans après la sortie de l'école, 86 % des hommes diplômés de la formation professionnelle (FP) sont en emploi, contre 79 % des femmes diplômées.

La part des hommes diplômés en situation de chômage et d'inactivité s'élève à 4 %, contre 8 % parmi les femmes diplômées.

Les reprises d'études sont moins présentes parmi les hommes diplômés que parmi les femmes diplômées, 5 % contre 10 %.

### Répartition des diplômés trois ans après la sortie de l'école selon le genre et la situation vécue (en %) - FP



\* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

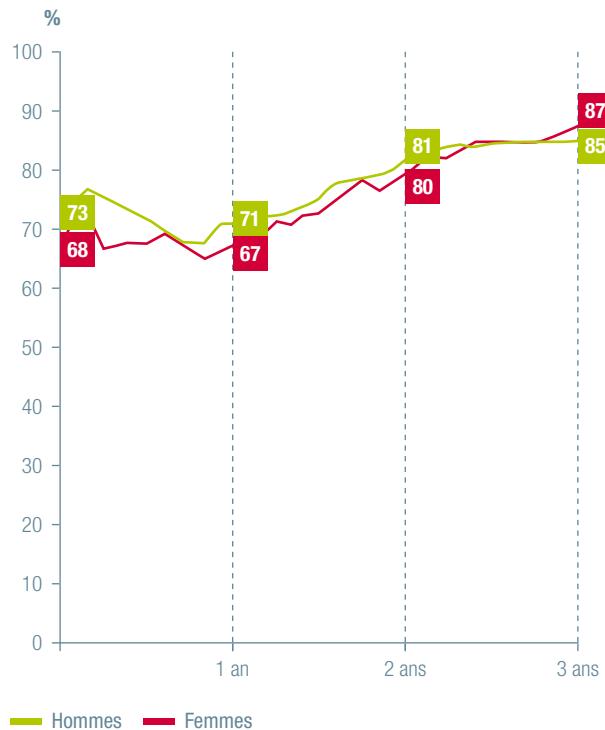
Source : Observatoire de la formation.  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

# La qualité de l'emploi : des différences sensibles au niveau du temps de travail

## Type d'emploi

Durant les trois années qui suivent la sortie de l'école, la part des hommes diplômés de la formation professionnelle (FP) en emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI) est proche de celle des femmes diplômées.

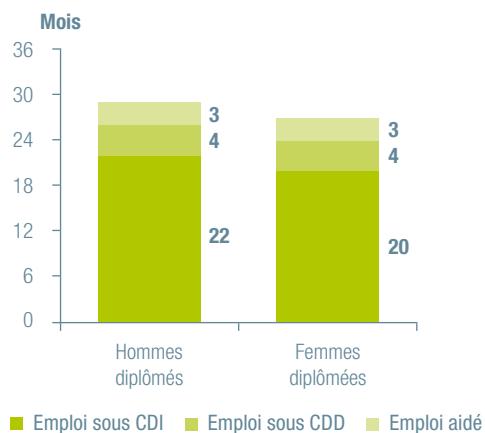
### Évolution de la part de l'emploi sous CDI des diplômés au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon le genre (en %) - FP



Les emplois sous CDI comptent pour 73 % des emplois occupés par les hommes diplômés directement après la sortie de l'école, contre 68 % de ceux occupés par les femmes diplômées.

Les hommes diplômés passent, en moyenne, 22 des 36 premiers mois de vie active en emploi sous CDI, contre 20 mois pour les femmes diplômées.

### Distribution du temps selon le genre et le type d'emploi occupé (en mois) - FP



Les hommes et les femmes diplômés cumulent, en moyenne, 4 mois d'emploi sous contrat à durée déterminée (CDD).

L'emploi sous CDD est relativement plus fréquent parmi les hommes diplômés. Ils occupent, en moyenne, 3,7 emplois sous CDD au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, contre 2,8 pour les femmes diplômées.

### Nombre moyen d'emplois\* occupés par les diplômés au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon le genre et le type d'emploi - FP

Genre	Type d'emploi			Total
	CDI	CDD	Emploi aidé	
Hommes	1,5	3,7	1,2	<b>3,1</b>
Femmes	1,5	2,8	1,1	<b>3,0</b>

\* Nombre d'épisodes d'emploi de type X divisé par le nombre de sortants ayant connu au moins un emploi de type X au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école.

Source : Observatoire de la formation

Données MENJE-IGSS-CEDIES

Trois ans après la sortie de l'école, les emplois sous CDI comptent pour 85 % des emplois occupés par les hommes diplômés, contre 87 % de ceux occupés par les femmes diplômées.

### Répartition des emplois occupés par les diplômés trois ans après la sortie de l'école selon le genre et le type d'emploi (en %) - FP

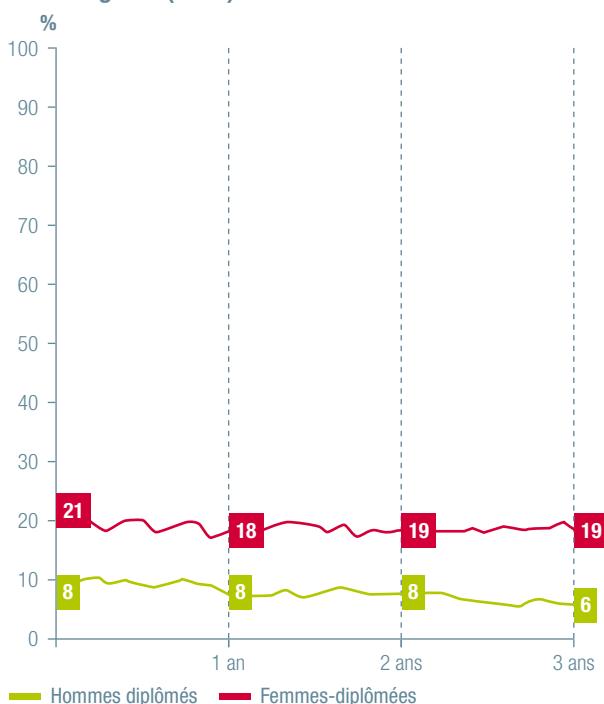
Genre	Type d'emploi			Total
	CDI	CDD	Emploi aidé	
<b>Hommes</b>	84,7	10,9	4,4	<b>100</b>
<b>Femmes</b>	86,5	9,4	4,1	<b>100</b>

Source : Observatoire de la formation. *Données MENJE-IGSS-CEDIES*

### Temps de travail

Durant les trois années qui suivent la sortie de l'école, la part des hommes diplômés issus de la formation professionnelle (FP) en emploi à temps partiel est toujours inférieure à celle des femmes diplômées.

### Évolution de la part de l'emploi\* à temps partiel\*\* au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon le genre (en %) - FP



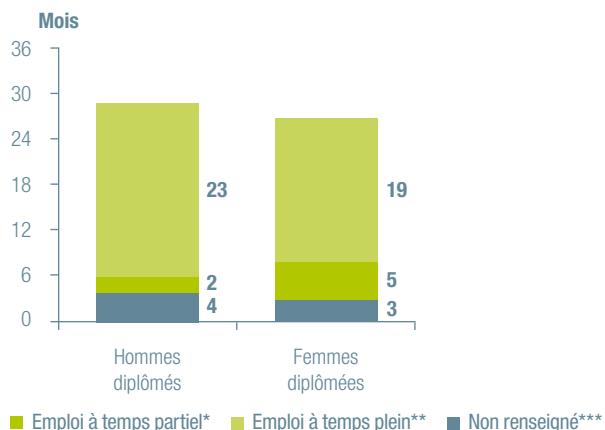
\* Hors emploi aidé, hors indépendants et aidants. \*\* À moins de 90 % du temps de travail légal.

Source : Observatoire de la formation. *Données MENJE-IGSS-CEDIES*

Le temps partiel concerne 8 % des emplois occupés par les hommes diplômés directement après la sortie de l'école, contre 21 % de ceux occupés par les femmes diplômées.

Les hommes diplômés cumulent, en moyenne, 2 mois d'emploi à temps partiel, contre 5 mois pour les femmes diplômées.

### Distribution du temps passé en emploi selon le genre et le temps de travail (en mois) - FP



\* À moins de 90 % du temps de travail légal.

\*\* À temps plein ou à 90 % du temps de travail légal et plus.

\*\*\* Dont emploi aidé, dont indépendants et aidants.

Source : Observatoire de la formation  
*Données MENJE-IGSS-CEDIES*

Trois ans après la sortie de l'école, le temps partiel est moins présent parmi les hommes diplômés en emploi que parmi les femmes diplômées en emploi, 6 % contre 19 %.

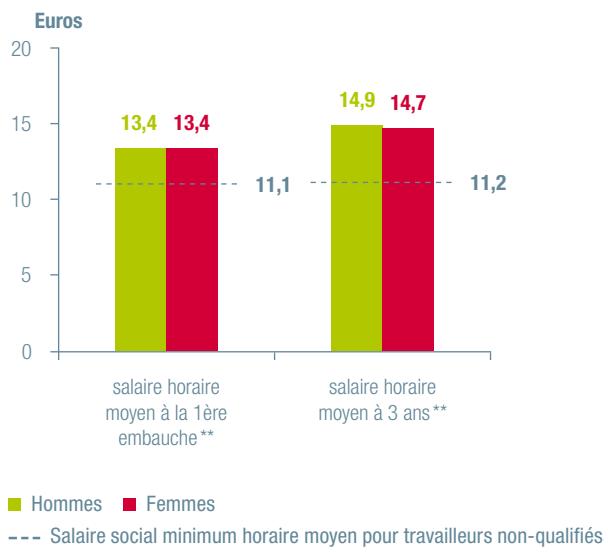
## Rémunération

La rémunération des hommes diplômés de la formation professionnelle (FP) est comparable à celle des femmes diplômées.

Le salaire horaire moyen à la première embauche suivant la sortie de l'école s'élève à 13,4 euros pour les hommes et les femmes diplômés.

Trois années après la sortie de l'école, les hommes diplômés perçoivent, en moyenne, 14,9 euros de l'heure, contre 14,7 euros de l'heure pour les femmes diplômées.

### Salaire horaire\* moyen des diplômés selon le genre (en euros) - FP



Source : Observatoire de la formation  
*Données MENJE-IGSS-CEDIES*

# **Focus sur le premier emploi selon le diplôme obtenu**



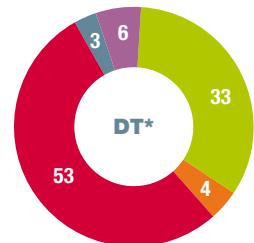
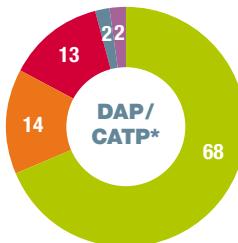
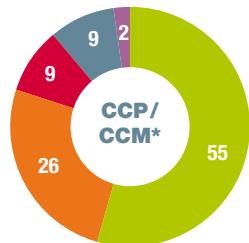
# Un accès plus rapide à l'emploi pour les détenteurs d'un DAP / CATP

## Avant le premier emploi

Les détenteurs d'un DAP / CATP accèdent plus fréquemment à un premier emploi directement après l'école (68 %) que les détenteurs d'un CCP / CCM (55 %) ou d'un DT (33 %).

La majorité des détenteurs d'un DT (53 %) trouvent leur premier emploi après une période d'inactivité. L'accès au premier emploi se fait après un épisode de chômage pour 26 % des détenteurs d'un CCP / CCM.

Répartition des diplômés selon le diplôme et la situation vécue avant le premier emploi (en %) - FP



■ École ■ Chômage ■ Inactivité ■ Reprise d'études ■ Autre ■ Aucune transition recensée vers l'emploi sur le territoire

\* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

Données MENJE-IGSS-CEDIES

## Distribution du temps d'accès au premier emploi

### CCP / CCM

65 % des diplômés accèdent à un premier emploi en 4 mois et moins après la sortie de l'école.

14 % des diplômés n'ont toujours pas trouvé un premier emploi un an après la sortie de l'école.

2 % des diplômés n'occupent aucun emploi sur le territoire au cours des trois ans qui suivent la sortie de l'école.

### DAP / CATP

81 % des diplômés accèdent à un premier emploi en 4 mois et moins après la sortie de l'école.

5 % des diplômés n'ont toujours pas trouvé un premier emploi un an après la sortie de l'école.

2 % des diplômés n'occupent aucun emploi sur le territoire au cours des trois ans qui suivent la sortie de l'école.

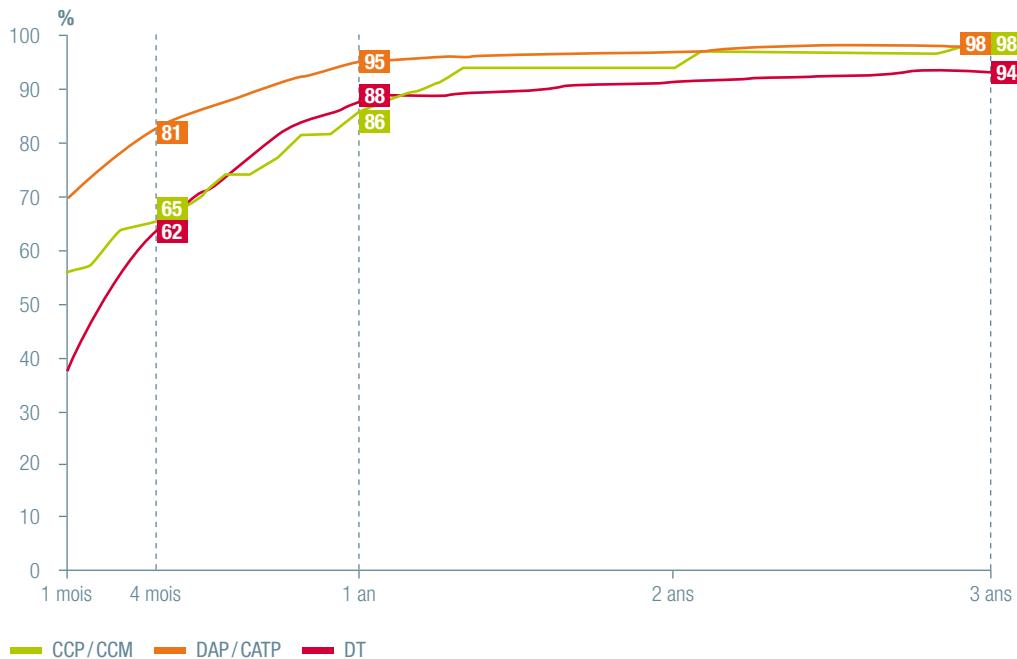
### DT

62 % des diplômés accèdent à un premier emploi en 4 mois et moins après la sortie de l'école.

12 % des diplômés n'ont toujours pas trouvé un premier emploi un an après la sortie de l'école.

6 % des diplômés n'occupent aucun emploi sur le territoire au cours des trois ans qui suivent la sortie de l'école.

### Distribution des diplômés selon le diplôme et le temps d'accès au premier emploi (en % cumulé par mois) - FP

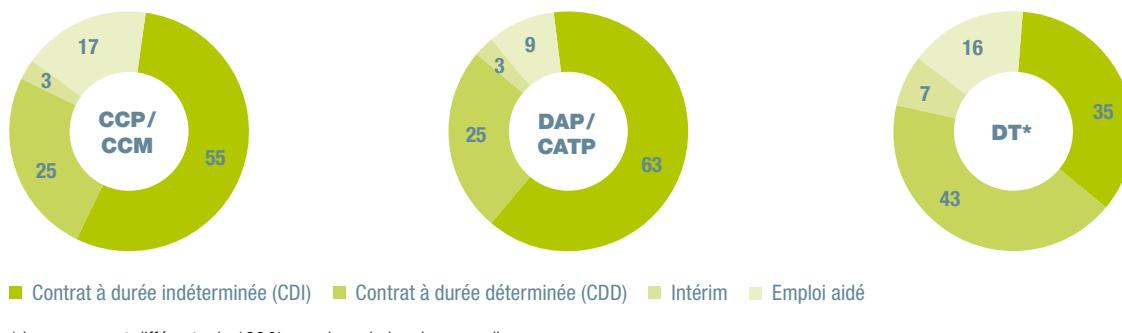


### Nature du premier emploi

Les emplois sous CDI comptent pour 63 % des premiers emplois occupés par les détenteurs d'un DAP / CATP et pour 55 % des premiers emplois des détenteurs d'un CCP / CCM.

Parmi les détenteurs d'un DT, les premiers emplois sont plus fréquemment des emplois sous CDD (43 %).

### Répartition des premiers emplois occupés par les diplômés selon le diplôme et le type d'emploi (en %) - FP



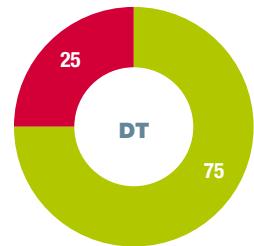
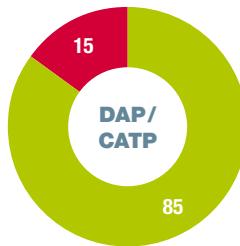
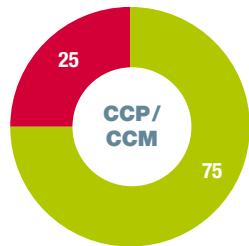
\* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

Les emplois à temps plein comptent pour 85 % des premiers emplois sous CDI et sous CDD occupés par les détenteurs d'un DAP / CATP, contre 75% des premiers emplois occupés

par les autres diplômés (CCP / CCM et DT).

#### Répartition des premiers emplois\* sous CDD et sous CDI occupés par les diplômés selon le diplôme et le temps de travail (en %) - FP



■ Temps plein\*\* ■ Temps partiel\*\*\*

\* Hors indépendants et aidants.

\*\* À temps plein ou à 90 % du temps de travail légal et plus.

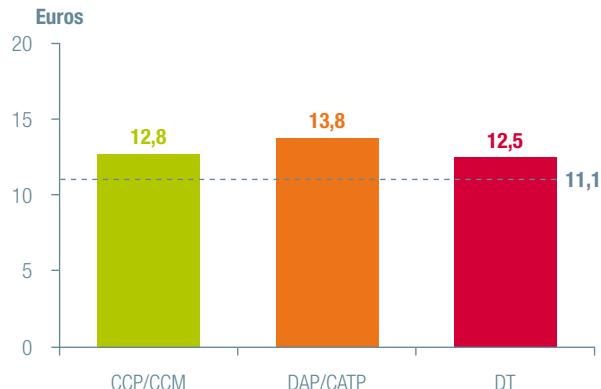
\*\*\* À moins de 90 % du temps de travail légal.

Source : Observatoire de la formation

Données MENJE-IGSS-CEDIES

En début de contrat à la première embauche, le salaire horaire moyen des diplômés de la formation professionnelle varie entre 12,5 et 13,8 euros.

#### Salaire horaire\* moyen à la première embauche\*\* des diplômés selon le diplôme (en euros) - FP



\* Salaire horaire = salaire brut divisé par nombre d'heures travaillées en début de contrat.

\*\* Hors emploi aidé, hors indépendants et aidants.

Source : Observatoire de la formation

Données MENJE-IGSS-CEDIES

## Après le premier emploi

### CCP / CCM

15 % des diplômés ne changent ni de contrat de travail ni d'employeur à partir de la signature de leur premier contrat de travail et jusqu'à trois ans après leur sortie de l'école.

Après un premier contrat de travail, 20 % des diplômés changent de contrat de travail sans changer d'employeur.

17 % des diplômés changent de contrat de travail et d'employeur.

### DAP / CATP

30 % des diplômés ne changent ni de contrat de travail ni d'employeur à partir de la signature de leur premier contrat de travail et jusqu'à trois ans après leur sortie de l'école.

Après un premier contrat de travail, 19 % des diplômés changent de contrat de travail sans changer d'employeur.

21 % des diplômés changent de contrat de travail et d'employeur.

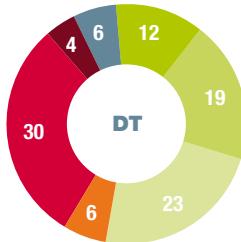
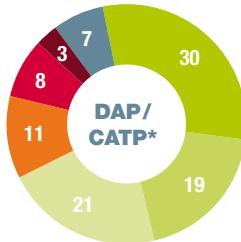
### DT

12 % des diplômés ne changent ni de contrat de travail ni d'employeur à partir de la signature de leur premier contrat de travail et jusqu'à trois ans après leur sortie de l'école.

Après un premier contrat de travail, 19 % des diplômés changent de contrat de travail sans changer d'employeur.

23 % des diplômés changent de contrat de travail et d'employeur.

### Répartition des diplômés selon le diplôme et la situation vécue après le premier emploi (en %) - FP



\* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.  
 Source : Observatoire de la formation  
*Données MENJE-IGSS-CEDIES*

# L'insertion professionnelle selon le diplôme obtenu

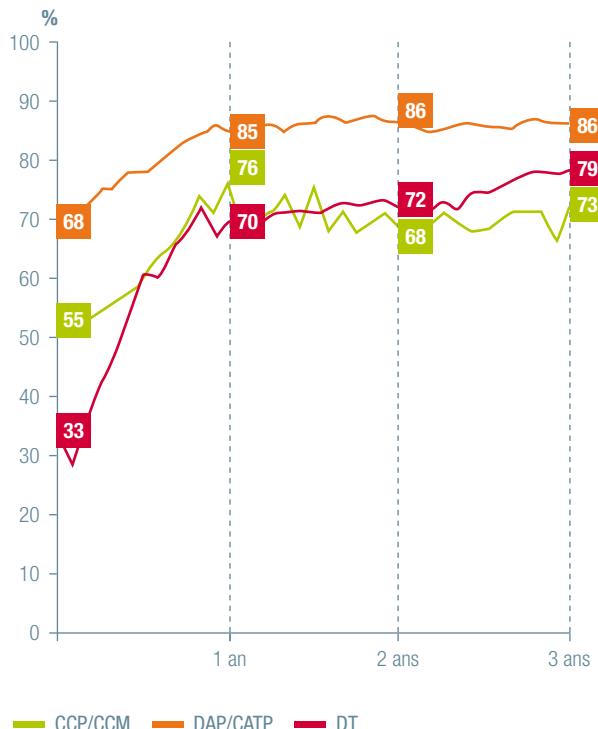


# Une insertion professionnelle favorable aux détenteurs d'un DAP/CATP

## Parcours d'insertion

Durant les trois années qui suivent la sortie de l'école, la part des détenteurs d'un DAP/CATP en emploi est toujours supérieure à celle des autres diplômés (CCP/CCM et DT). 68 % des détenteurs d'un DAP/CATP sont en emploi dès leur sortie de l'école, contre 55 % des détenteurs d'un CCP/CCM et 33 % des détenteurs d'un DT.

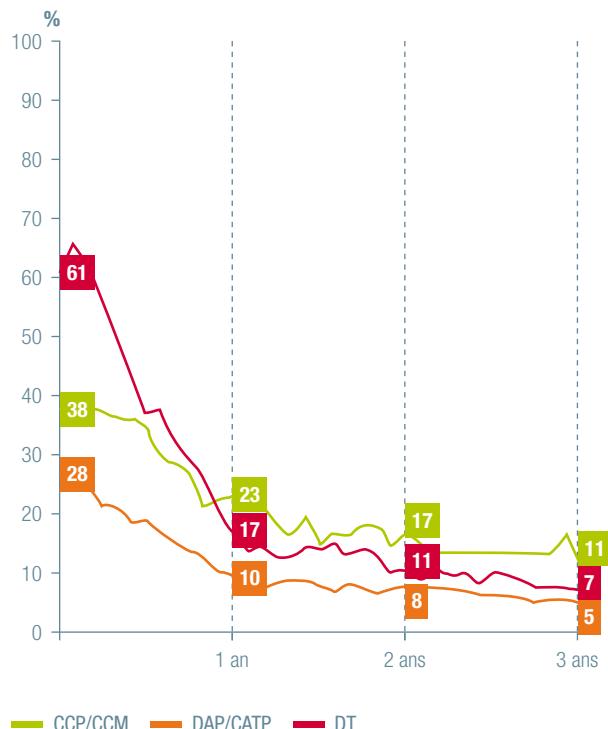
**Évolution de la part des diplômés en emploi, au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon le diplôme (en %) - FP**



Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

Durant la première année, le parcours des élèves ayant obtenu un DT est plus marqué par le chômage et l'inactivité que celui des élèves ayant obtenu un CCP/CCM et un DAP/CATP. Au cours des deux années suivantes, les détenteurs d'un CCP/CCM sont plus touchés par le chômage et l'inactivité.

**Évolution de la part des diplômés au chômage et en situation d'inactivité au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon le diplôme (en %) - FP**



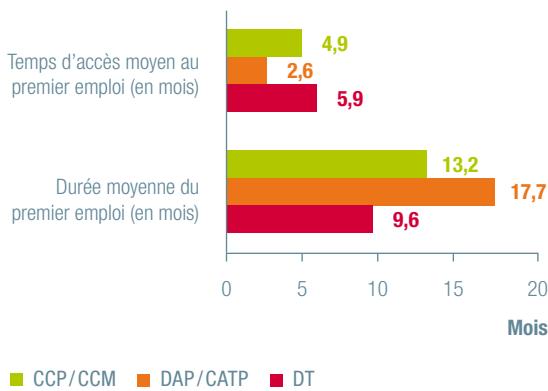
Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

## Le premier emploi

Le temps d'accès moyen au premier emploi parmi les diplômés varie entre 3 mois et 6 mois selon le diplôme de la formation professionnelle (FP) obtenu.

Il dure, en moyenne, 18 mois pour les détenteurs d'un DAP / CATP. Il dure 13 mois pour les détenteurs d'un CCP / CCM et 10 mois pour les élèves ayant obtenu un DT.

**Temps d'accès moyen au premier emploi et durée moyenne selon le diplôme obtenu (en mois) – FP**



Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

81 % des détenteurs d'un DAP / CATP accèdent à un premier emploi en 4 mois et moins après la sortie de l'école.

Après quatre mois, 39 % des détenteurs d'un DT sont encore à la recherche de leur premier emploi, contre 35 % des détenteurs d'un CCP / CCM et 19 % des détenteurs d'un DAP / CATP.

**Répartition des diplômés quatre mois après la sortie de l'école selon le diplôme et l'accès au premier emploi (en %) - FP**

Diplôme	Temps d'accès au premier emploi		Total
	4 mois et -	+ de 4 mois	
CCP / CCM	65,2	34,8	100
DAP / CATP	81,1	18,9	100
DT	61,5	38,5	100

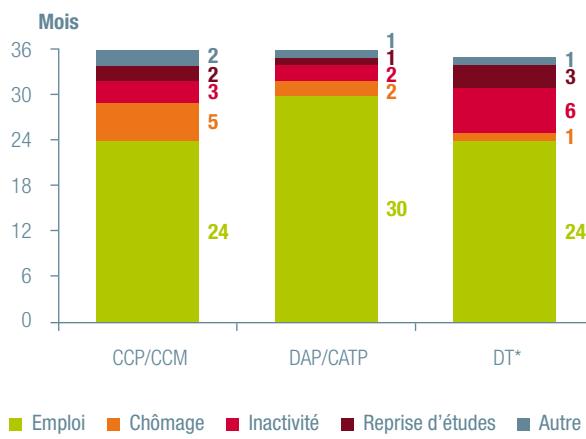
Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

## L'emploi sur trois ans

Les détenteurs d'un DAP / CATP passent, en moyenne, 30 des 36 premiers mois de vie active en emploi, contre 24 mois pour le reste des diplômés de la formation professionnelle (FP).

Les détenteurs d'un CCP / CCM cumulent, en moyenne, 8 mois de chômage et d'inactivité, contre 7 mois pour les détenteurs d'un DT et 4 mois pour les détenteurs d'un DAP / CATP.

### Distribution du temps selon le diplôme obtenu et la situation vécue (en mois) - FP



\* La somme est différente de 36 mois en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

Données MENJE-IGSS-CEDIES

44 % des détenteurs d'un DAP / CATP connaissent en permanence l'emploi au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, contre 24 % des détenteurs d'un CCP / CCM et 13 % des détenteurs d'un DT.

Parmi les détenteurs d'un CCP / CCM ou d'un DT, 21 % cumulent moins d'un an en emploi, contre 8 % parmi les détenteurs d'un DAP / CATP.

Parmi les jeunes ayant obtenu un DT, 6 % n'occupent aucun emploi au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, contre 2 % pour les autres diplômés (DAP / CATP et CCP / CCM).

### Part des diplômés ayant cumulé trois ans en emploi, moins d'un an en emploi et part des diplômés n'ayant connu aucun emploi selon le diplôme (en %) - FP

Temps passé en emploi	Diplôme		
	CCP / CCM	DAP / CATP	DT
Emploi permanent (3 ans en emploi)	24,2	44,4	12,8
Éloigné de l'emploi (moins d'1 an en emploi)	21,2	7,5	21,2
Aucun emploi	1,5	1,7	6,4

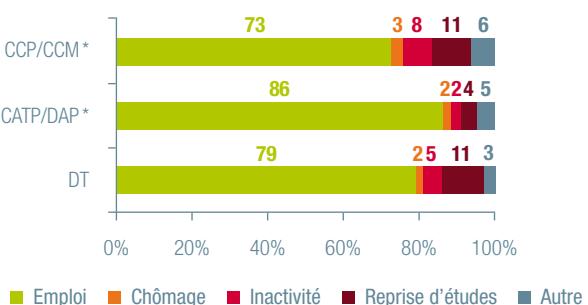
Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

## L'emploi trois ans après

Trois ans après la sortie de l'école, 86 % des détenteurs d'un DAP / CATP sont en emploi. Ils sont 79 % parmi les détenteurs d'un DT et 73 % parmi les détenteurs d'un CCP / CCM.

La part des diplômés en situation de chômage et d'inactivité varie de 11 % parmi ceux ayant obtenu un CCP / CCM à 4 % parmi ceux ayant obtenu un DAP / CATP. 11 % des détenteurs d'un CCP / CCM ou d'un DT sont en reprise d'études trois ans après la sortie de l'école.

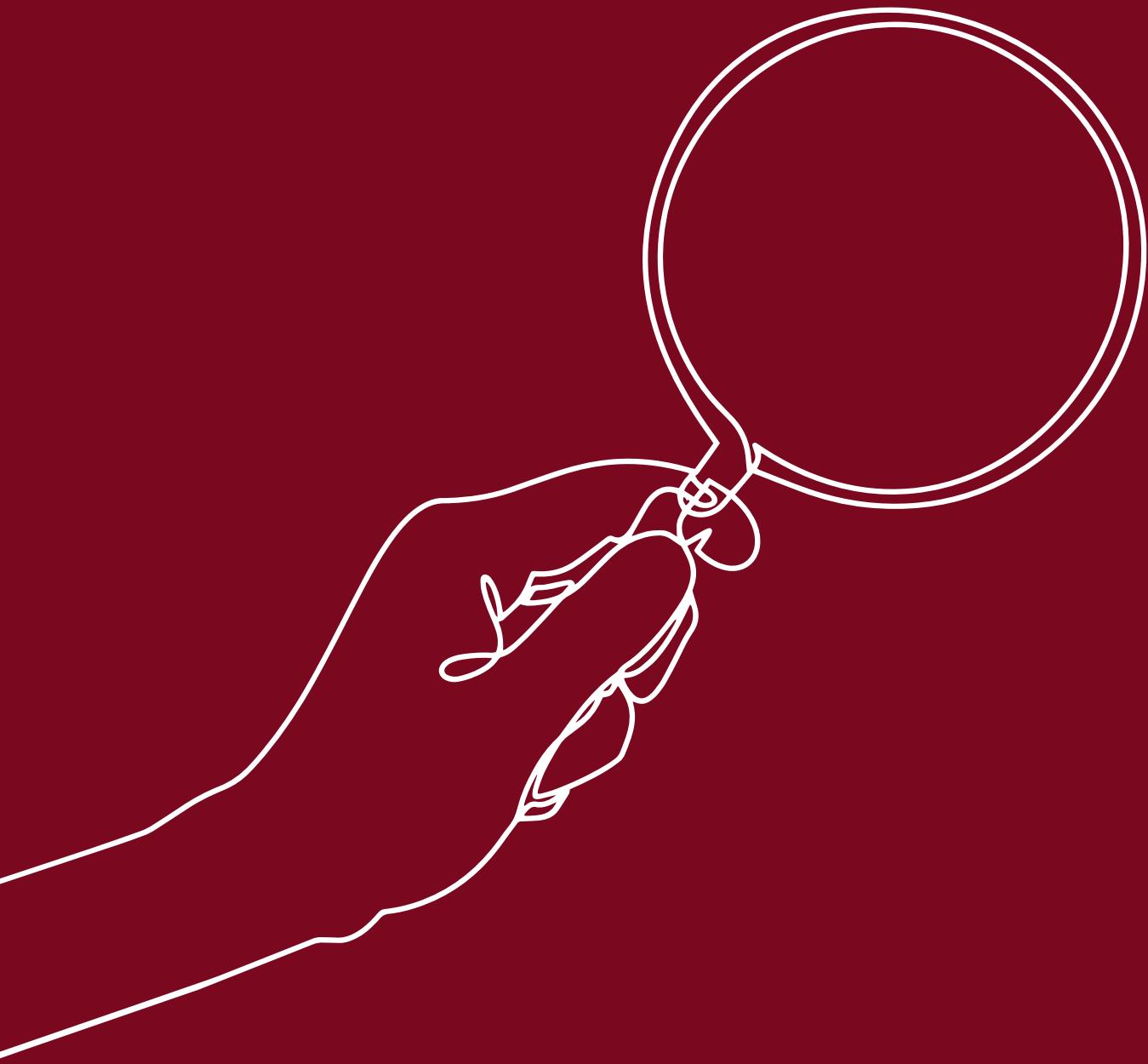
### Répartition des diplômés trois ans après la sortie de l'école selon le diplôme et la situation vécue (en %) - FP



\* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

# **Zoom sur la qualité de l'emploi selon le diplôme obtenu**



# Une qualité de l'emploi en faveur des détenteurs d'un DAP / CATP

## Type d'emploi

Au cours des trois ans qui suivent la sortie de l'école, la part des détenteurs d'un DAP / CATP en emploi sous CDI est toujours supérieure à celle des autres diplômés (CCP / CCM et DT). La plus forte augmentation concerne les détenteurs d'un DT : + 31 points de pourcentage en l'espace de trois ans.

### CCP / CCM

75 % des diplômés en emploi directement après la sortie de l'école sont sous CDI.

Après un an, 70 % des diplômés en emploi sont sous CDI.

Après deux ans, 76 % des diplômés en emploi sont sous CDI.

Après trois ans, 75 % des diplômés en emploi sont sous CDI.

### DAP / CATP

76 % des diplômés en emploi directement après la sortie de l'école sont sous CDI.

Après un an, 75 % des diplômés en emploi sont sous CDI.

Après deux ans, 85 % des diplômés en emploi sont sous CDI.

Après trois ans, 90 % des diplômés en emploi sont sous CDI.

### DT

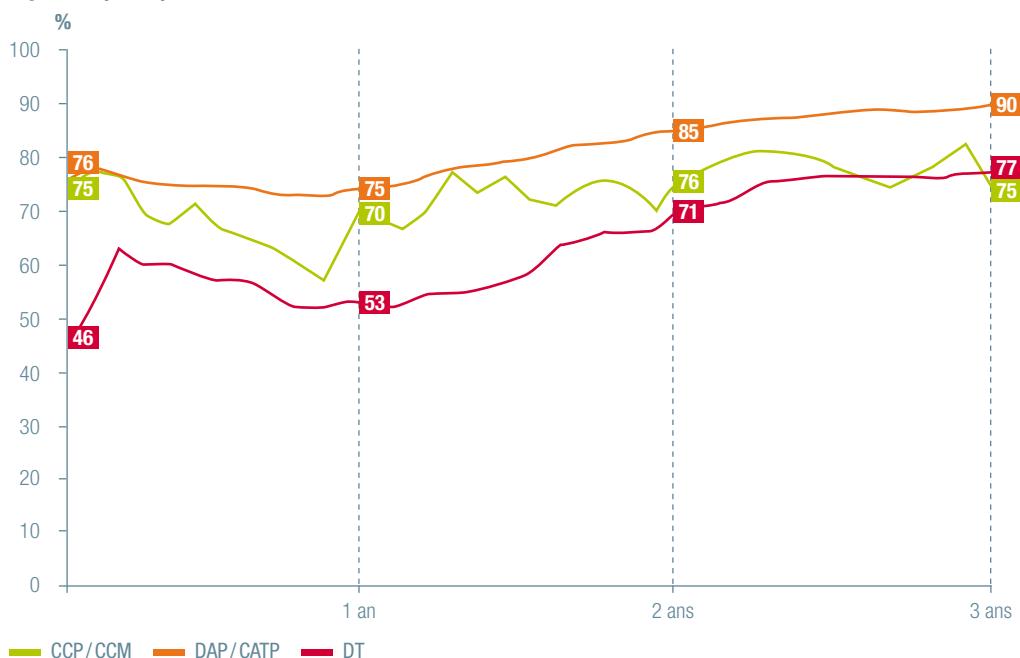
46 % des diplômés en emploi directement après la sortie de l'école sont sous CDI.

Après un an, 53 % des diplômés en emploi sont sous CDI.

Après deux ans, 71 % des diplômés en emploi sont sous CDI.

Après trois ans, 77 % des diplômés en emploi sont sous CDI.

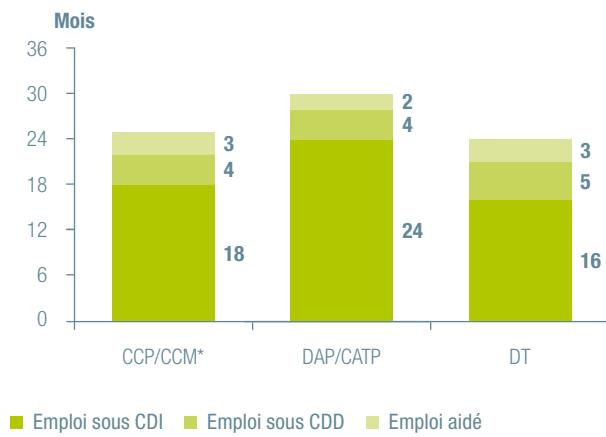
## Évolution de la part des diplômés en emploi sous CDI au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon le diplôme (en %) - FP



Source : Observatoire de la formation  
Données MENJE-IGSS-CEDIES

Au cours des 36 mois qui suivent la sortie de l'école, les détenteurs d'un DAP / CATP passent, en moyenne, 24 mois dans des emplois sous CDI, contre 18 mois pour les détenteurs d'un CCP / CCM et 16 mois pour les détenteurs d'un DT.

#### Distribution du temps passé en emploi selon le diplôme obtenu et le type d'emploi (en mois) - FP



\* La somme est différente de la somme de temps passé en emploi en raison du jeu des arrondis

Source : Observatoire de la formation

Données MENJE-IGSS-CEDIES

Les détenteurs d'un CCP / CCM occupent, en moyenne, 4,8 emplois sous CDD au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école, contre 3,7 pour les élèves ayant obtenu un DT et 2,8 pour les détenteurs d'un DAP / CATP.

Il y a peu de différence entre le nombre d'épisodes de CDI ou d'emplois aidés occupés par les diplômés issus des différents certificats ou diplômes de la formation professionnelle.

#### Nombre moyen d'emplois\* occupés au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon le diplôme obtenu et le type d'emploi - FP

Diplômes	Type d'emploi			Total
	CDI	CDD	Emploi aidé	
CCP / CCM	1,6	4,8	1,2	4,0
DAP / CATP	1,4	2,8	1,2	2,6
DT	1,5	3,7	1,1	3,8

\* Nombre d'épisodes d'emploi de type X divisé par le nombre de sortants ayant connu au moins un emploi de type X au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école.

Source : Observatoire de la formation

Données MENJE-IGSS-CEDIES

## Temps de travail

Au cours des trois ans qui suivent leur sortie de l'école, la part des détenteurs d'un DAP / CATP en emploi à temps plein est plutôt stable et connaît quelques variations pour les détenteurs d'un CCP / CCM ou d'un DT.

### CCP / CCM

77 % des diplômés en emploi directement après la sortie de l'école sont à temps plein.

Après un an, 88 % des diplômés en emploi sont à temps plein.

Après deux ans, 94 % des diplômés en emploi sont à temps plein.

Après trois ans, 87 % des diplômés en emploi sont à temps plein.

### DAP / CATP

89 % des diplômés en emploi directement après la sortie de l'école sont à temps plein.

Après un an, 89 % des diplômés en emploi sont à temps plein.

Après deux ans, 88 % des diplômés en emploi sont à temps plein.

Après trois ans, 88 % des diplômés en emploi sont à temps plein.

### DT

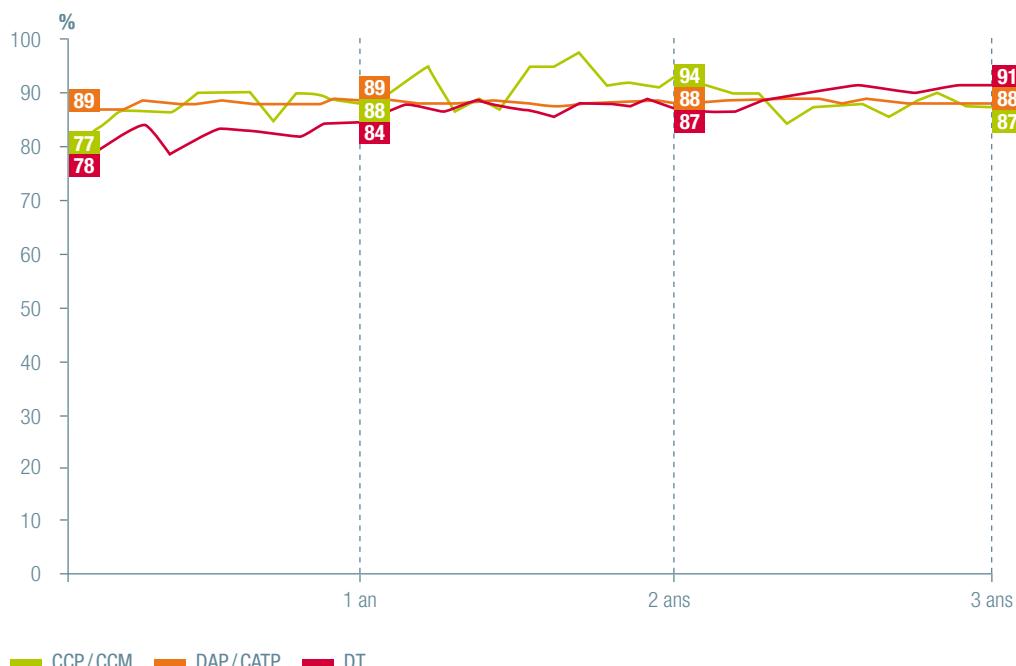
78 % des diplômés en emploi directement après la sortie de l'école sont à temps plein.

Après un an, 84 % des diplômés en emploi sont à temps plein.

Après deux ans, 87 % des diplômés en emploi sont à temps plein.

Après trois ans, 91 % des diplômés en emploi sont à temps plein.

### Évolution de la part des diplômés en emploi\* à temps plein\*\* au cours des trois années qui suivent la sortie de l'école selon le diplôme (en %) - FP



\* Hors emploi aidé, hors indépendants et aidants.

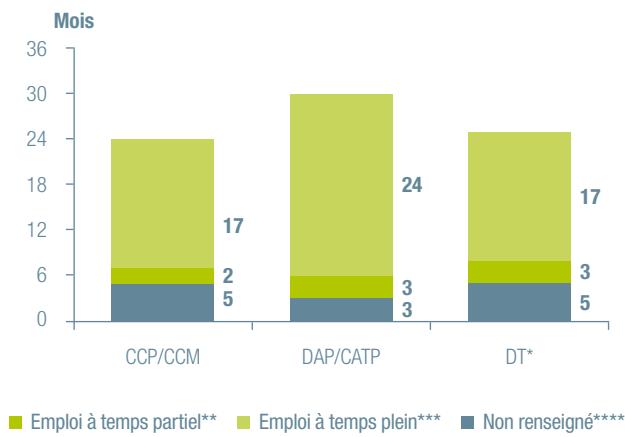
\*\* À temps plein ou à 90 % du temps de travail légal et plus.

Source : Observatoire de la formation

Données MENJE-IGSS-CEDIES

Au cours des 36 mois qui suivent la sortie de l'école, les détenteurs d'un DAP / CATP travaillent à temps plein, en moyenne, 24 mois sur 30, contre 17 mois sur 24 pour les détenteurs d'un CCP / CCM ou d'un DT.

#### Distribution du temps passé en emploi selon le diplôme obtenu et le temps de travail (en mois) - FP



\* La somme est différente de la somme de temps passé en emploi en raison du jeu des arrondis.

\*\* À moins de 90 % du temps de travail légal.

\*\*\* À temps plein ou à 90 % du temps de travail légal et plus.

\*\*\*\* Dont emploi aidé, dont indépendants et aidants.

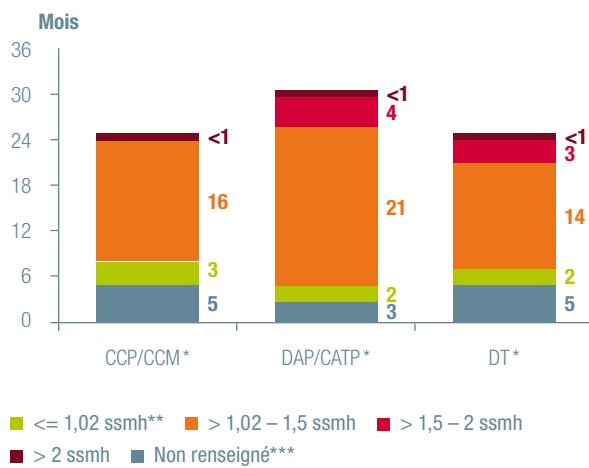
Source : Observatoire de la formation

Données MENJE-IGSS-CEDIES

#### Rémunération

Au cours des 36 mois qui suivent la sortie de l'école, les détenteurs d'un DAP / CATP passent, en moyenne, 21 mois sur 30 dans des emplois rémunérés entre 1,02 et 1,5 fois le salaire social minimum horaire légal (ssmh), contre respectivement 16 et 14 mois sur 24 pour les détenteurs d'un CCP / CCM et d'un DT.

#### Distribution du temps passé en emploi selon le diplôme obtenu et le salaire social minimum horaire légal (en mois) - FP



\* La somme est différente de la somme de temps passé en emploi en raison du jeu des arrondis.

\*\* Salaire social minimum horaire légal (ssmh) : Salaire Social Minimum (SSM) mensuel pour travailleurs non qualifiés divisé par 173 (Source : IGSS).

\*\*\* Dont emploi aidé, dont indépendants et aidants.

Source : Observatoire de la formation

Données MENJE-IGSS-CEDIES



**INFPC**

Institut national  
pour le développement  
de la formation  
professionnelle continue

**Éditeur**

INFPC  
Établissement public  
Immeuble CUBUS C2  
2, rue Peterneichen  
L-2370 LUXEMBOURG

**Contact**

Responsable  
Observatoire de la formation  
Alex Durand  
T + 352 46 96 12-201  
alex.durand@infpclu

**Téléchargement**

[www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu)  
[www.teva.lu](http://www.teva.lu)

